



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

17/04/2023

Résumé des questions économiques et sociales.

n° 118 semaine 17 avril 2023

CONSEIL CONSTITUTIONNEL : LE CHOIX DE CLASSE, LA VOIE DE L'AFFRONTMENT AVEC LE PEUPLE !

Comme on l'a déjà dit ce Conseil n'est pas une véritable Cour composée de juristes mais pour la plupart un **conglomérat de recasés et de politiques** qui habillent leurs choix politiques d'arguties juridiques.

Comme on l'a déjà vu dans le passé!

Les actuelles institutions montrant à nouveau leur caractère monarchique au service des intérêts de l'oligarchie et du capitalisme !

Ils ne font donc qu'aggraver la crise sociale, démocratique et à présent institutionnelle.

Barricadés derrière leur police pour prendre leur décision dont ils ne pouvaient ignorer qu'elle était totalement défavorable au mouvement social.

Les manifestants ont continué d'affluer le 14 avril sur la place de l'Hôtel de Ville à Paris pour protester contre la décision du Conseil constitutionnel. Plus de 4000 personnes étaient rassemblées à 18h00 sur le parvis de l'Hôtel de Ville, où un rassemblement et des manifestations se sont faites à l'appel de plusieurs syndicats.

RÉPRESSION MACRONIENNE : LE MEUX (OISE), DU GAZ LACRYMOGÈNE POUR DÉLOGER LES MANIFESTANTS !

Les manifestants qui occupaient la voie ferrée ont été délogés par les forces de l'ordre. Du gaz lacrymogène a été utilisé, et des bousculades ont eu lieu entre manifestants et CRS. Les forces de l'ordre empêchent désormais l'accès aux voies ferrées.

Le train Paris-Saint-Quentin a été bloqué à Creil avec 50 minutes de retard et le Saint-Quentin-Paris a été bloqué à Compiègne avec 20 minutes de retard. Un train Paris-Compiègne a été supprimé.

NANTES : DARMANIN MENACE LE DROIT DE MANIFESTER !

La CGT a été visée à Nantes par les forces de l'ordre : coups de matraque, du gaz à bout portant, arrestations... Avons-nous encore le droit de manifester librement face à un gouvernement qui dénie la démocratie?

SUSPENSION DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE RÉQUISITION À TOTAL NORMANDIE !

Suite au recours déposé par la FNIC-CGT et le Syndicat CGT de Total Normandie contre l'arrêté préfectoral du 4 avril 2023 portant sur la réquisition de personnels grévistes, le Tribunal administratif de Rouen a rendu ce matin, une ordonnance de suspension. Pour reprendre les termes du jugement en référé : « **il en résulte qu'en prenant l'arrêté dont la suspension est demandée, le préfet de la Seine-Maritime a porté une atteinte grave et manifestement illégale au droit de grève** ». Le tribunal administratif reconnaît donc ainsi, que l'État par l'intermédiaire de son représentant en département, **utilise des moyens illégaux contre le droit de grève des salariés** qui luttent contre la réforme des retraites.

La FNIC-CGT et la Coordination CGT TotalEnergies ne peuvent qu'être satisfaits de ce jugement.

Pour autant, la bataille juridique n'est pas terminée car après la suspension de l'arrêté, c'est maintenant son abrogation que nous voulons obtenir. Cette décision donne toute sa légitimité à la lutte actuelle des travailleurs,

retraités, privés d'emploi et des jeunes, contre une réforme qui veut retirer aux travailleurs leurs 2 meilleures années de retraite.

La lutte continue, et cette décision doit inciter les travailleurs à augmenter le rapport de force par les grèves reconductibles et les diverses actions de lutte

FERMETURE DE TEREOS : après un mois d'occupation de la sucrerie, les salariés toujours aussi déterminés

Il y a tout juste un mois, la direction de la sucrerie d'Escaudœuvres a annoncé sa fermeture et le licenciement de 123 salariés. Depuis ce choc, leur mobilisation et colère ne faiblissent pas.

"Il faut qu'on maintienne le cap, c'est loin d'être fini encore. On ne lâchera rien", déclare le secrétaire adjoint du CSE, décidé à rester jusqu'à juin, mois de mise en place du plan de sauvegarde de l'emploi.

"On a la fatigue qui se fait ressentir quand même mais on a beaucoup de cohésion, ça aide", confie Ludovic, un salarié qui occupe les lieux tous les jours de la fin d'après-midi au petit matin.

Tous les corps de métiers qui travaillent et fournissent le site se relaient du matin au soir pour y bloquer l'entrée, et l'accès aux **40.000 tonnes de sucre** qui sont encore dans les silos de l'usine. Un *"trésor de guerre"* pour les grévistes qui l'ont produit.

"Restons unis et faisons corps" !

Tonnelles prêtées par la mairie pour s'abriter, grosse sono, mais aussi terrain de pétanque, frigos et cuisinières, tout est fait pour tenir dans la durée.

Choquée par la décision de fermeture, alors que l'usine devait bientôt fêter ses 150 ans, la population locale se mobilise aux côtés des salariés. Le 19 mars, près d'un millier de personnes ont participé à une manifestation de soutien.

Les riverains, commerçants et anciens de la sucrerie continuent d'apporter nourriture et bonne humeur pour leur remonter le moral. Une solidarité qui passe aussi par des petits dessins accrochés sur le poste de sécurité notamment et des dons.

"Une entreprise qui gagne de l'argent qui ferme une usine" !!!

Propriété du groupe Béghin Say, Tereos dit fermer l'usine au nom de la sauvegarde de sa compétitivité, dans un contexte de baisse de la production de betterave. Une justification jugée peu crédible par plusieurs élus, alors que l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de **5,1 milliards d'euros en 2021/2022 et un résultat net de 172 millions d'euros**.

La dernière sucrerie du Nord ne conserverait que son centre logistique, ainsi qu'une partie du service agricole, soit une trentaine de postes. Selon le président de l'agglomération de Cambrai, c'est 400 postes qui sont à termes menacés sur le territoire, si l'on inclut les emplois indirects générés par l'usine.

VERTBAUDET : « 40 ans d'ancienneté pour un SMIC », à Vertbaudet, la grève pour les salaires dure depuis 4 semaines !

Depuis le 20 mars, les travailleur-es de l'entreprise de Vertbaudet sont en grève pour les salaires. Après quatre semaines de lutte et face à une direction qui ne propose aucune augmentation des salaires et envoie la police, les grévistes continuent de se battre.

Les travailleur-es de Vertbaudet, entreprise d'ameublement et de vêtements pour enfants, sont en grève pour exiger 300 euros d'augmentation de salaire et l'embauche des intérimaires. En effet, le 20 mars, l'union locale de la CGT est venue bloquer l'entreprise de Marquette-lez-Lille dans le cadre de la bataille contre la réforme des retraites, ce qui a convaincu les salariés de se mobiliser. Depuis, sur une entreprise de 300 salariés, c'est près de 100 travailleur-es qui reconduisent la grève toutes les semaines en Assemblée Générale.

À l'origine de la colère, des négociations annuelles obligatoires (NAO) dans lesquelles la direction a refusé d'augmenter les salaires malgré une forte inflation. Ce, alors même que l'entreprise a engendré un bénéfice de 27 millions d'euros pour 2022. Ces négociations se sont conclues par un accord majoritaire signé par les **deux syndicats FO et CFTC avec seulement une augmentation des primes de 6 % sans pour autant toucher aux salaires**. « Lors des NAO, la direction s'est caché derrière une hypothétique augmentation des salaires de la part de l'Etat durant les prochains mois pour éviter d'aborder la question » dénonce Manon, déléguée syndicale CGT. La représentante syndicale revient pour nous sur le début de mobilisation : « *Quand l'UL est venu à quatre heures du matin pour bloquer l'entreprise, ça a motivé les collègues à se battre. Aujourd'hui, ça fait plusieurs semaines qu'on est mobilisé et les grévistes sont en colère* ». Ainsi, depuis le 20 mars, la grève continue avec une direction qui est prête à tout pour ne pas répondre aux revendications de salariés. Pour exemple, le blocage de l'entrée du site a tenu durant quatre jours jusqu'à ce que la direction envoie les CRS pour réprimer les grévistes. Elle a aussi tenté de briser la grève en utilisant des intérimaires pour remplacer les salarié-es mobilisé-es, tout en envoyant des

huissiers sur le piquet de grève.

Face à une mobilisation forte, la direction s'entête et tente de casser la grève. *« Les grévistes sont très en colère, il y a du mépris, la direction ne fait rien pour nous faire rentrer. Ça aurait pu durer deux jours, mais la direction nous méprise, on nous dit qu'on nous comprend, mais personne n'agit »* explique la syndicaliste CGT. En témoigne le déroulement des réunions avec la direction : *« on a eu une réunion hier qui n'a pas mené à grand chose, car on ne nous écoute pas. Aujourd'hui, on a eu la commission de conciliation et pareil, il n'en ressort rien. On leur parle de salaire et on nous propose des rendez-vous pour des réunions en octobre, car entre deux, il y aura des soi-disant augmentation de salaire de l'État. Ils veulent faire durer pour éviter de nous augmenter »* raconte Manon.

Aussi, dans le contexte de mobilisation massive contre la réforme des retraites, la grève des salariés de Vertbaudet prend une tournure particulière. En effet, Manon insiste sur la nécessité de lier les deux combats : *« Tout est lié, travailler au SMIC et prendre deux ans en plus pour la retraite, forcément ça ne plaît pas »*. Un contexte de mobilisation nationale qui crée une vague de soutien importante pour les grévistes et motive ces derniers à ne pas lâcher. *« On est très soutenu, des gens viennent nous voir, il y a eu notamment le secrétaire général de la fédération du commerce qui est aussi venu nous apporter son soutien »* précise la représentante syndicale avant d'affirmer vouloir élargir la grève aux autres sites de l'entreprise.

Plus largement, dans le contexte d'une mobilisation massive contre la réforme des retraites, **l'enjeu de lier la bataille pour les retraites et la lutte pour les salaires** est crucial pour convaincre des secteurs du privé, dont certains luttent actuellement dans le cadre de NAO comme c'est le cas pour Vertbaudet, de rejoindre la mobilisation.

PIMKIE : Quel avenir pour les salariés suite à l'annonce du PSE ?

Le 30 mars dernier, la direction de Pimkie annonçait la fermeture de 64 magasins représentant la suppression de 257 emplois. Malgré les négociations qui vont se focaliser sur le reclassement et le maintien dans l'emploi des salariés concernés par le PSE, l'inquiétude persiste chez l'ensemble des salariés.

En effet, le propriétaire actuel, Pimkinvest, provenant d'une alliance des groupes Lee Cooper France, Amoniss (Kindy) et Ibisler Tekstil, promet notamment une « modernisation de l'offre et de l'image » pour « réaffirmer la place de Pimkie dans le top 3 des marques préférées des femmes de 18 à 25 ans » sans parler du financement du projet.

A ce jour, l'association familiale Mulliez (AFM) injecte de l'argent tous les mois pour non seulement financer le PSE mais aussi pour assurer la continuité des 168 magasins restants. Que se passera-t-il lorsque l'AFM coupera les robinets ? La CGT Pimkie a d'ores et déjà alerté et questionné la direction sur le manque de ressources financières pour assurer la pérennité de l'enseigne mais aucune réponse rassurante n'a pu être apportée. La CGT Pimkie et la Fédération CGT Commerce et Services restent vigilantes sur l'évolution de l'enseigne et mettent tout en œuvre pour sauvegarder les emplois.

ANNONAY (Ardèche) : CANCERS ET MALFORMATIONS, DES OUVRIER-ES DÉNONCENT UN SCANDALE SANITAIRE !

En Ardèche, des dizaines d'anciens salariés de l'entreprise Tetra Médical disent avoir inhalé un gaz toxique pendant des années, sans le savoir et sans protection adaptée. Plusieurs ont déclaré des cancers et certains sont décédés.

Avant sa liquidation judiciaire, en février 2022, l'entreprise Tetra Médical, basée à Annonay, employait plus d'une centaine de personnes (principalement des femmes). La société qui fabriquait des dispositifs à usage unique utilisait de l'oxyde d'éthylène, un gaz cancérigène, mutagène et reprotoxique pour stériliser ses produits. Or, selon les salariés, jamais le risque n'a été mentionné, alors que les produits qui venaient d'être stérilisés (et qui émettaient donc du gaz) étaient entreposés dans des lieux de passage.

Pire encore, pendant toutes ces années aucune protection n'aurait été proposée, hormis une blouse, une charlotte et des chaussures de sécurité. Nombre de salariés seraient tombés malades et au moins une vingtaine seraient décédés de cancers, sans qu'un lien avec l'oxyde d'éthylène n'ait été établi.

Le scandale a éclaté en mars 2023 : 80 personnes ont saisi les prud'hommes pour préjudice d'anxiété et le pôle de santé publique du parquet de Marseille, ainsi que l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclasp), se sont saisis de l'affaire. Plusieurs dizaines d'autres prévoient également de déposer des dossiers, pour un total proche de 200 saisies des prud'hommes.

AMIENS (SOMME) : DÉBRAYAGE CHEZ VALEO (ZONE INDUSTRIELLE NORD) !

Une cinquantaine de salariés de l'usine située sur la zone industrielle Nord a cessé le travail une partie de la journée le mardi 11 avril en soutien à un de leurs collègues menacé de licenciement, « après 20 ans

d'ancienneté », explique Frank, un délégué CGT de l'usine qui emploie aujourd'hui un peu moins de 1.000 personnes. « Nous avons jugé ce licenciement abusif. Le site va mal et la direction met la pression sur les salariés pour pousser à des ruptures conventionnelles. Une cinquantaine de salariés est partie depuis quelques années. » Les syndicats ont été reçus à deux reprises mardi 11 avril par la direction et les ressources humaines. La direction a maintenu sa décision de licencier le salarié. « Nous allons maintenant l'accompagner aux prud'hommes », regrette le représentant de la CGT.

TISSÉO: GRÈVE HISTORIQUE À TOULOUSE (HAUTE-GARONNE), LE MÉTRO TOULOUSAIN TOTALEMENT BLOQUÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1992 !

Le mardi 11 avril, les salariés des transports toulousains se sont mis massivement en grève à l'appel de l'intersyndicale locale. Une journée de mobilisation historique à Tisséo pour les salaires qui a bloqué l'ensemble du trafic sur le métro toulousain pour la première fois depuis 1992.

« En neuf ans de boîte, je n'avais jamais vu ça » explique Jonathan, conducteur Tisséo du dépôt de Colomiers. « L'intersyndicale s'était réunie pour appeler à une journée de mobilisation pour nos salaires dans le contexte inflationniste. C'est une journée mémorable et de bon augure pour la suite » poursuit le travailleur.

« Aujourd'hui on bloque tout et on montre notre force » !!!

Après s'être mobilisé lors de journées nationales de grève contre la réforme des retraites, les salariés de Tisséo se sont massivement déclarés grévistes ce mardi 11 pour s'opposer à l'attaque de la direction contre leurs salaires. Dans le cadre des NAO, la direction entend en effet supprimer la clause de sauvegarde, qui indexe les salaires de l'entreprise sur l'inflation. *« Ils veulent supprimer cet acquis de l'entreprise, alors que tout augmente et qu'on galère à payer nos factures »* explique un salarié. Une attaque en règle contre les travailleurs, qui verront leurs salaires réels baisser si cette clause est supprimée.

Suite à un appel de l'intersyndicale Sud, CFDT, CGT et FNCR, la réponse est inédite. Les taux de grèves dépassent (par endroit très largement) les 70% de salariés, et cela à tous les niveaux, y compris dans les secteurs de l'encadrement. Une mobilisation qui entraîne l'arrêt total du trafic sur le réseau toulousain, ce qui n'était jamais arrivé depuis la création des lignes. En effet, si dans les dernières mobilisations, la direction avait réussi à faire tourner le métro automatique à l'aide de quelques cadres, ce mardi 11 avril c'est l'ensemble des lignes qui sont à l'arrêt.

Pour faire entendre leur colère, plus de 500 grévistes se réunissent en fin de matinée devant le siège de la direction, à Mesplier. *« C'est plus possible de continuer comme ça, aujourd'hui on bloque tout, on montre notre force »* s'exclame un gréviste. Dans le contexte de lutte contre la réforme des retraites, ils sont nombreux à faire le lien entre les deux combats. C'est le cas de Nicolas du centre de Colomiers qui explique. *« J'ai fait quasiment toutes les manif pour les retraites mais y a le coût de la vie aussi, c'est un ensemble ».* Quelques minutes plus tard, le directeur d'exploitation passe par là. Il est copieusement hué.

C'est que le mépris de la direction ne passe plus. *« Ils gagnent 15.000 euros par mois et c'est nous qui devons faire des efforts »* s'insurge un salarié. *« Les gens ne se rendent pas compte, nous à Tisséo on travaille en décalé, le week-end, la nuit, tôt le matin, donc ça a des impacts sur notre vie de famille et notre santé »* s'élève une de ses collègues. *« Les salaires, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Pendant la COVID, tout le monde a continué à travailler, et on n'a pas eu de primes. »* résume le secrétaire général CGT.

« Wischnewski démission ! » une colère sourde contre la direction

Après les prises de parole, les salariés décident d'aller voir directement le directeur pour le mettre devant ses responsabilités. L'ambiance s'échauffe. Des grévistes crient *« on va te faire un 1789 »*. Un salarié prend un mégaphone. Il promet : *« Macron junior de Tisséo ! Le roi va tomber ! »*. Face au refus du directeur, Wischnewski, de sortir rencontrer les salariés, les grévistes décident de rentrer dans le siège.

Un envahissement qui ne semble pas encourager la direction à vouloir changer de braquet. Face aux centaines de salariés venus à sa rencontre, le directeur d'exploitation finit par sortir de son bureau. *« Vous êtes la honte du service public »* s'insurge-t-il. Un crachat à la figure de tous les grévistes, pour qui la suppression de cette clause est une attaque contre leurs conditions de vie. *« On a des familles Wischnewski ! »* répond une gréviste.

Face à une direction ne semble rien vouloir lâcher, cette première journée de mobilisation en annonce d'autres pour les grévistes. *« Si on lui laisse nous prendre ça, ensuite il va tout nous prendre, les primes, le 13ème mois donc on ne peut pas laisser passer »* défend une gréviste. *« Là on a montré notre force, mais on va revenir »* promet un autre. La prochaine journée de mobilisation se tiendra le mardi 18 avril prochain.

RETRAITES ÉBOUEURS : « CE N'EST PAS LE DERNIER JOUR DE MOBILISATION », PRÉVIENT SOPHIE BINET, LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CGT !

« Ce n'est pas le dernier jour de mobilisation, on va se revoir encore beaucoup », a déclaré jeudi matin la

secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, depuis l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine, près de Paris, à nouveau bloqué par des manifestants hostiles à la réforme des retraites.

Cette 12e journée de manifestations et de grèves à l'appel de l'intersyndicale n'est pas la dernière, « *sauf si Macron retire le texte* », a assuré la nouvelle dirigeante de la CGT. Sophie Binet est venue soutenir les éboueurs de la ville de Paris, de nouveau en grève comme ceux de l'usine de traitement des déchets. Selon elle, le président de la République « **est complètement déconnecté des besoins de la population. Il a même réussi à nous expliquer qu'il allait réunir les organisations syndicales pour nous parler d'autre chose. Donc, c'est qu'il n'a rien compris** », a-t-elle poursuivie. « **Il faut qu'il ne promulgue pas cette loi, sinon il ne pourra pas diriger le pays** », a-t-elle encore déclarée, entourée par une centaine de manifestants venus renforcer le blocage en cours, sous présence policière, et s'assurer qu'aucun camion n'entre ou ne sorte du site.

Une trentaine d'éboueurs de la mairie de Paris participaient à ce piquet de grève, arborant pour certains des autocollants en forme d'avertissement, « pas sans nous! », sur fond d'anneaux olympiques. Sophie Binet a souligné l'importance d'être sur le terrain auprès des grévistes, dont certains le sont depuis « **plus de 40 jours** », signe de leur « grande détermination ».

Des métiers « *impossibles à exercer après 60 ans* », a-t-elle ajouté. « *On soulève des poids, on sort tous les jours, par tous les temps, c'est insalubre et le métier est vraiment pénible, alors travailler comme ça jusqu'à 64 ans, c'est hors de question !* », a témoigné Greg, 42 ans, syndiqué à la CGT. La CGT de la filière déchets et assainissement de Paris a appelé à un deuxième mouvement de grève à partir de jeudi. Outre Ivry, des actions ont été menées sur plusieurs sites de Seine-Saint-Denis. Les garages de camions-bennes de Romainville et Aubervilliers ont été débloqués par les forces de l'ordre dans la matinée mais celui d'Aubervilliers était à l'arrêt en raison de la grève des agents, selon une source policière. Des barrages filtrants ont été mis en place par des manifestants devant l'incinérateur de Saint-Ouen ainsi que sur le site de la déchetterie de Romainville.

CASTORAMA : Le syndicat CGT-Castorama exige au vu de l'inflation galopante que les salariés puissent vivre dignement de leur travail !

Les salariés de cette entreprise demandent la revalorisation à la hausse de leur salaire net pour tous statuts confondus. C'est pour toutes ces raisons qu'ils ont initié des grèves qui s'inscrivent dans la lutte commencée il y a quelques mois avec les occupations de nuit des magasins de Strasbourg, Colmar, Nation, Gonesse, Hénin-Beaumont, Reims, Béziers, etc. Ces actions sont l'occasion de s'opposer à la réforme des retraites qui touche particulièrement notre secteur d'activité.

La seule réponse de la direction a été d'assigner au tribunal, celles et ceux qui se battent pour leur salaires et leurs conditions de travail. Comme cela ne suffisait pas à nous faire taire, la direction de Castorama a décidé de nous convoquer en vue de sanction disciplinaire et n'a pas hésité également à convoquer le secrétaire fédéral chargé de la branche du bricolage. Les salariés de l'enseigne ne comptent pas se laisser faire et avec la Fédération CGT Commerce et Services répondront comme il se doit à ces attaques. La Fédération CGT Commerce et Services leur apporte tout son soutien et appelle tous les camarades à se rendre disponibles et à rejoindre les actions prévues devant les magasins pour défendre les salariés de Castorama contre cette discrimination syndicale.

RETRAITE: LES ÉCLUSIERS GRÉVISTES RÉQUISITIONNÉS POUR DÉBLOQUER LE TRANSPORT FLUVIAL !!!

Les éclusiers de la Compagnie nationale du Rhône qui ont bloqué deux écluses pendant deux semaines pour faire barrage à la réforme des retraites, alors qu'un protocole de sortie de crise était négocié, des grévistes ont été assignés en justice par leur direction. Le délibéré de l'audience doit tomber le jeudi 13 avril.

Le trafic a repris sur le Rhône, se félicitait la presse locale et nationale ce matin. Il était bloqué depuis le 16 mars par la grève contre la réforme des retraites de salariés de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), qui gère notamment le transport fluvial et le passage des écluses. Si la navigation a pu reprendre, c'est parce que les salariés ont été réquisitionnés, après avoir été assignés au tribunal.

Des postiers, raffineurs, énergéticiens ont déjà été assignés en justice pour des piquets de grève après une plainte de leur entreprise. C'est maintenant au tour d'employés de la CNR de se retrouver au tribunal pour deux piquets de grève.

À partir du 16 mars, des employés de la CNR ont, avec leur piquet de grève, bloqué la réouverture de l'écluse de Vaugris, en Isère, et de celle de Bollène, dans le Vaucluse. La navigation sur le fleuve est alors interrompue pour l'entretien annuel des écluses. Le 5 avril, le mouvement dure déjà depuis plus de deux semaines quand salariés et direction semblent proches d'un accord pour mettre fin au blocage.

« *Il ne restait qu'à peaufiner le document d'engagement réciproque et le soumettre aux assemblées générales des*

grévistes du mercredi matin », explique un communiqué de la section CGT de la Compagnie nationale du Rhône. C'est ce jour-là que les assignations en justice sont tombées sur les grévistes des deux sites.

Des éclusiers poursuivis pour « entrave au travail » !

« Il y avait des discussions avec la direction, même si la présidente n'en a pas fait une priorité. On était à deux doigts de pouvoir signer un protocole de fin de conflit, qu'on avait négocié même si ce n'était pas forcément simple, rapporte Delphine, assistante logistique et déléguée CGT de la CNR. Mais à ce moment, la direction a visé des recours judiciaires. » Pour le syndicat, ces recours en justice sont une atteinte au droit de grève.

Les grévistes se sont ainsi retrouvés sous le coup de doubles plaintes de leur direction : au tribunal judiciaire pour « entrave au travail » et au tribunal administratif pour « occupation d'un lieu sans droits ni titres ». Après avoir reçu ces assignations, les éclusiers ont levé le piquet de l'écluse de Bollène le 5 avril, puis celui de Vaugris le lendemain. Le même jour, le tribunal administratif a prononcé un non-lieu sur le blocage de Bollène. Et le tribunal judiciaire de Vienne jugeait l'accusation d'entrave au travail de l'autre écluse.

La direction de l'entreprise ayant affirmé n'avoir pas constaté la levée du piquet de grève lors de l'audience, le délibéré sera rendu ce jeudi 13 avril. *« Cette décision de report, totalement imputable à la direction de la CNR laisse deux salariés dans l'angoisse... »*, dénonce la CGT. La direction avait entre-temps levé les assignations des autres salariés visés, détenteurs de mandats syndicaux ou de représentation du personnel.

Le vendredi 7 avril, le tribunal administratif a prononcé un nouveau non-lieu dans le cadre de la procédure visant les sept salariés de la CNR présents sur le piquet de grève de Vaugris, pour l'occupation du domaine public « sans droits ni titres ». Comme pour l'autre écluse, le tribunal a constaté que la procédure n'avait plus d'objet à la suite de la levée du piquet de grève. Le même jour, le tribunal judiciaire de Carpentras a de même constaté la levée du piquet de grève de Bollène.

Le préfet de l'Isère a cependant pris un arrêté de réquisition des salariés pour permettre la remise en service de l'écluse dès le dimanche. *« Toutes ces procédures font monter la colère des salariés concernés, a réagi la section CGT de la Compagnie nationale du Rhône. Ils sont de plus en plus déterminés à mener la lutte jusqu'au retrait de cette réforme injuste et injustifiée »*, ajoute le syndicat.

La CNR, société à majorité publique détenue par la Caisse des dépôts et consignations, des collectivités locales et Engie, a la charge de la navigation et de la production d'électricité sur le Rhône. *« Les salariés de la CNR ont le statut des industries électrique et gazière »*, précise Delphine Peyron.

Ils et elles sont donc aujourd'hui au même régime spécial de retraite que les employés d'EDF. *« Ce projet de réforme des retraites, c'est la fin à court terme du statut des industries électrique et gazière. Pour avoir fait des simulations, on va avoir des retraites moindres si on passe au régime général, c'est clair. Car aujourd'hui, nous cotisons plus que dans le régime général, et l'employeur aussi »*. Même si les piquets de grève sont levés et les éclusiers réquisitionnés, les salariés de la CNR affirment rester mobilisés contre la réforme.

FIN DES NÉGOCIATIONS DES APPOINTEMENTS MINIMA DES INGÉNIEURS ET CADRES DE LA MÉTALLURGIE POUR L'ANNÉE 2023 !!!

Le 11 avril 2023, se tenait la dernière réunion de négociation concernant les appointements minima des grilles des Ingénieurs et Cadres de la métallurgie. Lors de la précédente séance, toutes les organisations syndicales avaient rejeté la proposition de revalorisation de 4,5 %, la jugeant trop éloignée de leurs revendications.

Certains ont même affirmé qu'au-dessous de 7 %, ils ne signeraient pas.

A la CGT, nous avons maintenu nos revendications à 10% en insistant sur notre argumentaire chiffré. Le 11 avril, l'UIMM a fait une proposition de revalorisation de 4,7 % en exprimant sa volonté de trouver un accord. L'UFICT-CGT Métallurgie a qualifié cette proposition d'inacceptable et a rappelé ses revendications basées sur :

- Les prévisions d'augmentation du coût de la vie 2023,
- Le rattrapage des niveaux de grille par rapport à l'inflation réelle pour les années 2021 et 2022,
- La reconnaissance des savoirs, des savoir-faire et expériences des salariés sur la période. L'ensemble de ces éléments, aboutissant sur une revendication de revalorisation de 10 % des minima pour l'année 2023, pointait l'écart important entre les propositions de l'UIMM et la réalité des chiffres. **Les autres organisations ont estimé la proposition de 4,7 % de l'UIMM insuffisante mais ont néanmoins signé cette proposition patronale**, la jugeant pas trop éloignée de leurs revendications.

L'important pour ces organisations était d'aboutir à un accord, peu importe qu'il ne soit pas à la hauteur de l'attente des salariés. Pour l'UFICT-CGT Métallurgie, signer une revalorisation de 4,7%, un taux nettement inférieur à l'augmentation du coût de la vie, équivaut à acter une baisse du niveau de vie des salariés. Nous avons décidé de ranger les stylos et de ne pas cautionner cette mascarade qui était destinée à préparer une grille 2024 au rabais.